



## Problèmes avec mes heures d'absences

Par **Mxnn**, le **25/08/2015** à **13:38**

Bonjours a tous , voilà j'ai eu des soucis ( maladie ) qui on fais que je ne suis pas présenter au travail , je n'avais pas d'arrêt car mon patron m'a dit que se n'étais pas grave qu'on s'arrangerait sur les heures .... Bref je me suis un peu engueuler avc lui enfin rien de grave mais lui étant très lunatique ma dit qu'il allais m'enlever de ma paye de se mois tout les jours ou je n'étais pas venu travailler donc des jours qui ne date pas de se mois si .. A t'il le droit ?! J'attend des réponses assez rapidement je vous remercie de m'aider !!

Par **victorineplu**, le **25/08/2015** à **13:49**

Bonjour,

Si vous avez eu des heures d'absences non justifiées par un certificat médical alors oui il peut vous retrancher les heures d'absence de votre paie.

En effet en cas d'absence pour maladie, vous devez le justifier et les arrangements pris avec votre employeur à l'oral devront pouvoir être prouver en cas de problème avec lui !

En savoir + sur l'arrêt maladie : xxxxxx

Cdt

Par **Lag0**, le **25/08/2015** à **15:24**

Bonjour,

Vous avez déjà ouvert deux sujets pour cette question ici :

[http://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences\\_138370\\_1.htm#.Vdxsp5ck6Hs](http://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences_138370_1.htm#.Vdxsp5ck6Hs) et [http://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences\\_138368\\_1.htm#.Vdxsspck6Hs](http://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences_138368_1.htm#.Vdxsspck6Hs)

Vous y avez d'ailleurs reçu une réponse.

[fluo]Merci de ne pas multiplier les sujets ce qui est contraire aux règles d'usage du forum.[/fluo]

Par **Tisuisse**, le **25/08/2015** à **17:04**

Bonjour Mxnn,

Vous avez ouvert 4 files de discussions sur ce sujet, j'en ai donc supprimé 3.

Il est normal que votre employeur ne vous paye pas vos jours d'absence, même si cette retenue se fait plusieurs mois après.